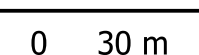
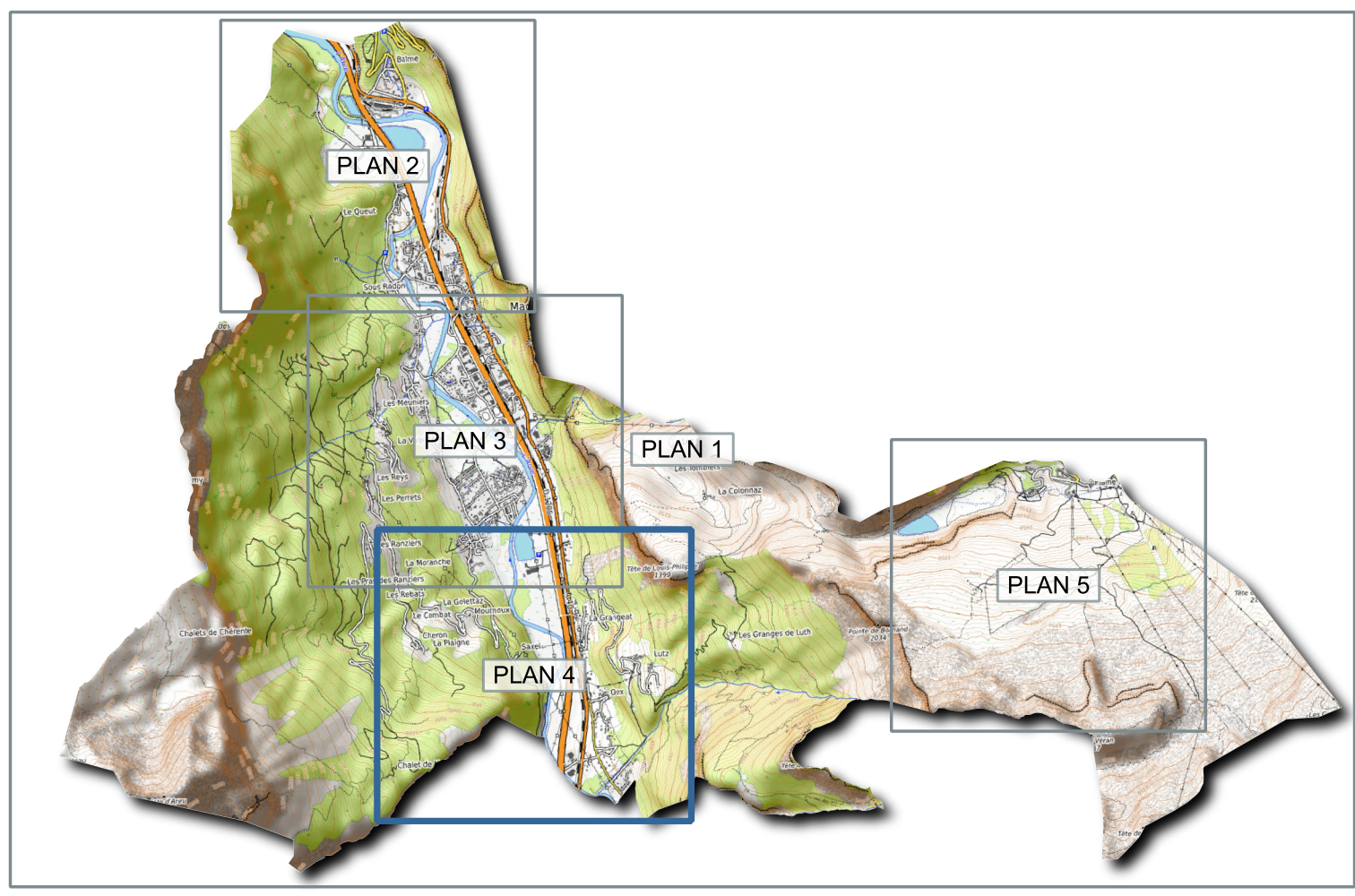


Secteur Suc

PLAN N° 4/5	PROCEDURES	
ECHELLE 1:3 000	ELABORATION & REVISIONS	MODIFICATIONS
		
CONCEPTION ESPACES & MUTATION 27 rue Adolphe 77100 ACHILLE 01 60 10 00 00	B.E. CARTOGRAPHIE Infodigit Cartographie 137 rue du Général de Gaulle 78100 ANNECY 	PLAN CADASTRAL F Land Cadastre 41 rue de la Poste 77100 ACHILLE 01 60 10 00 00
ESPACES & MUTATION 27 rue Adolphe 77100 ACHILLE 01 60 10 00 00	ESPACES & MUTATION 27 rue Adolphe 77100 ACHILLE 01 60 10 00 00	Mise à jour SMI cadastre Espace & Mutation (01/2024)
Edition: cartographie.mts du 13/06/2024		

PLANS



LEGENDE

ZONES URBAINES

-  UC : Centralité urbaine du cœur du Chef-lieu
-  UD1 : Densification à proximité des centres-bourgs et des centres-villages
-  UD2 : Densification modérée de secteurs à dominante d'habitat individuel
-  UP1 : Secteur périphérique, au développement limité
-  UP2 : Secteur périphérique, au développement limité à l'existant
-  UH : Cœur de hameaux
-  UE : Secteur d'implantation des équipements publics structurants
-  UEc : Secteur correspondant à une activité de caravanage
-  UEr : Infrastructures de mobilité majeures traversant le territoire (autoroute voie ferrée)
-  US : Secteur d'équipements liés à la polarité d'accueil touristique à Balme et Flaine
-  UF : Secteur urbain spécialisé correspondant à la station de Flaine
-  UI : Secteur urbain spécialisé pour les activités industrielles
-  UX : Secteur urbain spécialisé pour les activités commerciales ou de services

ZONES A URBANISER

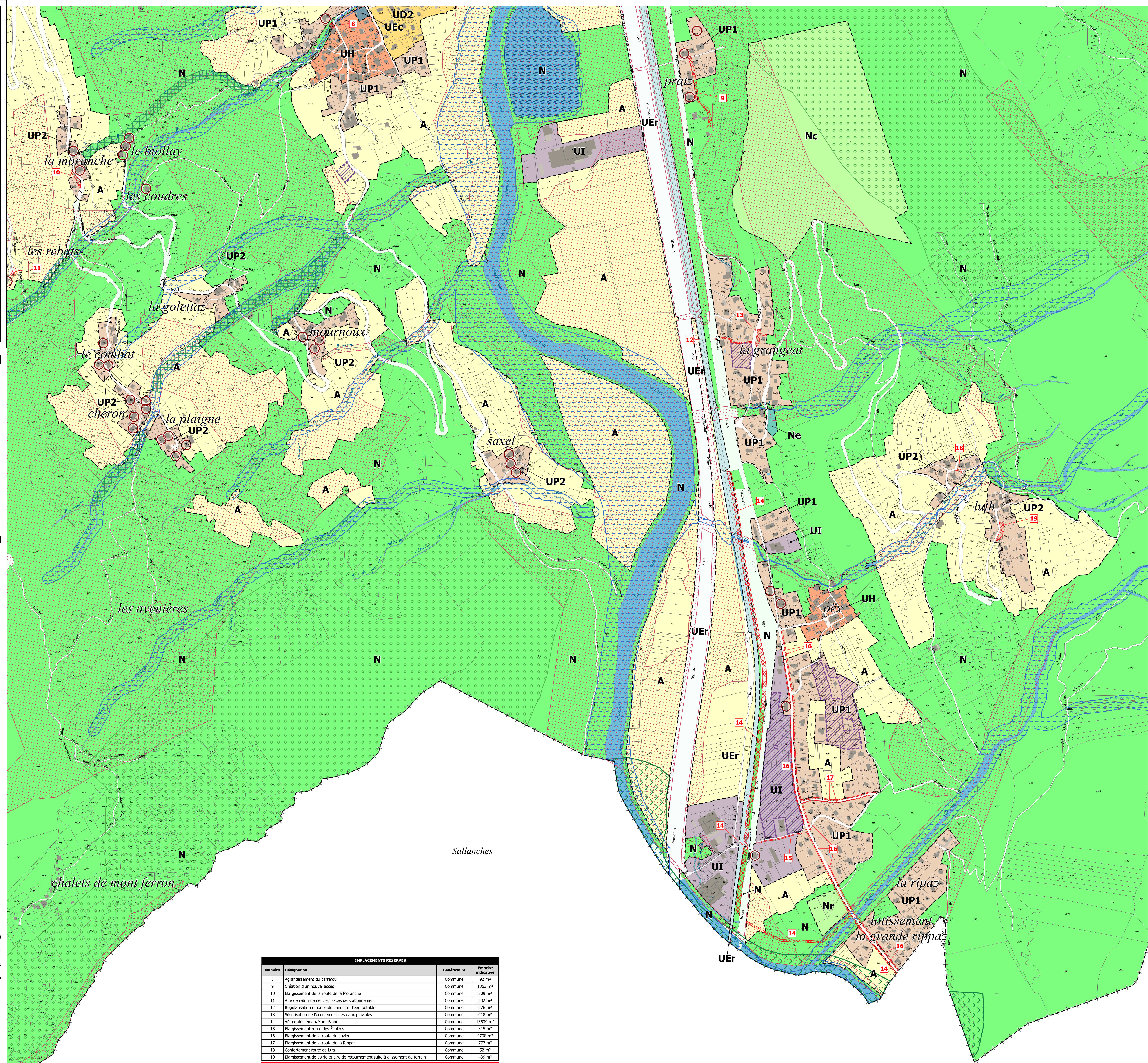
- | | |
|---|---|
|  1AUX : Secteur à urbaniser à vocation d'activités commerciales et de services |  A : Secteur correspondant aux espaces agricoles |
|  1AUE : |  AA : Secteur correspondant aux alpages |

ZONES NATURELLES

-  N : Zone naturelle
-  NC : Secteur correspondant aux sites de carrières
-  Ne : Secteur correspondant aux équipements soumis à risques naturels
-  Nec : Secteur correspondant à une activité de caravanage
-  NF : Secteur naturel front de neige accueillant des activités ski et hors-ski à Flaine
-  NJ : Secteur correspondant aux parcs et jardins
-  NI : Secteur correspondant au Circuit de glace de Flaine
-  Nr : Secteur correspondant au stockage de matériaux inertes
-  Np : Secteur accueillant des aires de stationnement aérien sur la station de Flaine
-  Nm : Secteur correspondant aux plateformes de recyclage de matériaux
-  Nv : Secteur correspondant au stockage de véhicules existant à Balme
-  NX1 : Secteur de taille et de capacité d'accueil limité correspondant au Café de Balme
-  NX2 : Secteur de taille et de capacité d'accueil limité correspondant à l'hôtel-restaurant de Balme
-  NX3 : Secteur de taille et de capacité d'accueil limité correspondant à un restaurant d'altitude à Flaine
-  NX4 : STECAL Correspondant aux locaux du circuit-glace

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | Emplacement réservé |  | Réservoir de biodiversité (Natura 200 ZNIEFF de type 1) repéré au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme |
|  | Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) |  | Zones humides repérées au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme |
|  | Servitude de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du Code de l'urbanisme |  | Espace de bon fonctionnement des cours d'eau repérés au titre de l'article L151-6-2 du Code de l'urbanisme |
|  | Constructions d'intérêt patrimonial |  | Zone à aménager en vue de la pratique du ski |
|  | Bâtiments pouvant changer de destination |  | Coup parti |
|  | Linéaires Commerces et activités de services définis au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme |  | ZR PPRN |
|  | Boisements d'intérêt (Bois et Forêts) repérés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme |  | ZR PPRN Flaine |
|  | Corridors écologiques repérés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme |  | Mise à jour du bâti |



EMPLACEMENTS RESERVEES			
Número	Désignation	Bénéficiaire	Emprise indicative
8	Agrandissement du carroufer	Commune	92 m²
9	Création d'un nouvel accès	Commune	1363 m²
10	Elargissement de la route de la Moranche	Commune	309 m²
11	Aire de retournement et places de stationnement	Commune	232 m²
12	Régularisation emprise de conduite d'eau potable	Commune	276 m²
13	Sécurisation de l'écoulement des eaux pluviales	Commune	418 m²
14	Véloroute Lénaux/Mont-Blanc	Commune	13539 m²
15	Elargissement route des Ecailles	Commune	315 m²
16	Elargissement de la route de Luzier	Commune	4708 m²
17	Elargissement de la route de la Rippez	Commune	772 m²
18	Confortement route de Luzier	Commune	52 m²
19	Elargissement de voirie et aire de retournement suite à glissement de terrain	Commune	439 m²